



## Convention du 21 novembre 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées

RS 0.192.110.03; RO 2012 5695

---

### Champ d'application le 3 février 2017, complément<sup>1</sup>

Etats parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur		
Brunéi	1 <sup>er</sup> février	2017 A	1 <sup>er</sup> février	2017
Comores	16 avril	2015 A	16 avril	2015

<sup>1</sup> La présente publication complète celles qui figurent au RO 2012 5695 et 2015 1283. Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE ([www.dfae.admin.ch/traites](http://www.dfae.admin.ch/traites)).

